

Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 29 janvier 2016

19 h 00 - Ouverture de la séance du C.M.

SONT PRESENTS :

Mesdames Muriel MULLER, Sophie BOGDANOVIC, Carole SHELLSHEAR ; Messieurs Pierre-Yves REYNAUD, Serge SAMUEL, Jean SCHÜLER

Sont absents et excusés : Jérôme SAMUEL

Dominique LAURE-BALDASSARI a donné pouvoir à Muriel MULLER

Françoise SAMUEL a donné pouvoir à Serge SAMUEL

Sybille HERICOTTE a donné pouvoir Sophie BOGDANOVIC

Pierre REYNAUD a donné pouvoir Jean SCHÜLER

Sophie BOGDANOVIC est élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu du dernier conseil.

- FRAIS DE DEPLACEMENT DES AGENTS COMMUNAUX

Pour se rendre aux rendez-vous professionnels, réunions, stages et missions qui leur sont confiés, les agents de la commune utilisent leurs véhicules personnels. Le conseil municipal à l'unanimité est d'accord pour rembourser les frais de déplacement engagés selon un barème en vigueur.

- CREATION DE 2 POSTES D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^E CLASSE

Les 2 agents administratifs en poste ont reçu un avis favorable pour bénéficier d'un avancement de grade. Le conseil municipal unanimement donne son accord à la création des deux postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (au prorata du temps de travail actuel).

- OUVERTURE DE CREDIT ANTICIPE

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise une ouverture de crédit anticipé, sur le compte 2031 pour la somme de 1 900 €.

- BORNAGE LAVOIR PICARD

La SCI CAROLINE, représentée par Philippe SAMUEL, propriétaire du bâtiment artisanal situé au lieudit PICARD cadastré D 1153, propose de céder à la commune le lavoir (ce lavoir avait été construit par la commune sur une parcelle privée) et un morceau de sa parcelle qui borde l'espace communal sur lequel est implanté l'abri bus. Le conseil municipal accepte cette cession et prendra en charge les frais de géomètre et de notaire.

La séance est levée à 20h30.